

## Formations 24/25

### Masterclass Xavier Leroy (en français et en anglais)

Lundi 17 au vendredi 21 mars 2025

#### Infos pratiques

11h – 17h

5 jours de formation

30 heures de formation

#### Tarifs et financements possibles

Tarif organisme : 750 euros HT

Tarif individuel : 260 euros HT

Tarif Adami : 500 euros HT

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle - association loi 1901 - dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics. L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

---

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :

## **Masterclass de Xavier Leroy**

La Masterclass s'inscrit dans le cadre du parcours des masterclasses professionnelles. Elles permettent de découvrir l'univers d'un-e artiste et d'expérimenter les concepts qui lui sont propres.

Technique, répertoire, recherche : chaque processus devient une expérience unique.

### **Conditions de participation – prérequis**

La masterclass avec Xavier Leroy s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les. (danseur·ses, chorégraphes, formateur·ices...).

Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant. La sélection des candidat·es se fait sur dossier (CV, lettre de motivation et photos).

La sélection finale des candidat·es sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

### **Modalités d'évaluation**

Auto-évaluation via deux questionnaires qui vous seront transmis à l'issue de la masterclass et en fin de saison.

### **Nombres de candidat·es**

La masterclass s'adresse à 20 danseur·ses professionnel·les maximum.

### **Programme et objectifs de la masterclass**

#### **Incarnations (Embodiments) et expositions**

Cet atelier prolonge les expérimentations réalisées pour des travaux (tels que *Retrospective* (2012- 2018) et *Temporary Title*, 2015) conçus pour les temps et les espaces d'exposition dans les musées.

Dans ce but le groupe travaillera sur des matériaux développés pour ces situations ainsi que sur les façons de les interpréter. Il explorera les potentielles interprétations données par des espaces sans frontalité (ou quatrième mur) prédéfinie par l'architecture ; comment la possibilité pour les visiteurs d'entrer et de sortir à leur guise incite à chorégrapier sans pouvoir décider du temps, de la durée, du début et de la fin de l'expérience des visiteurs ; et comment l'oscillation entre la proximité et la distance entre les interprètes et les visiteurs devient un paramètre chorégraphique.

Le groupe travaillera sur 2 ou 3 matériaux de mouvement ainsi que sur des modes spécifiques d'incarnation/incorporation. En alternant entre les rôles d'interprète et de spectateur, ils-elles exploreront comment ces matériaux peuvent aussi produire des qualités spécifiques de relations entre les interprètes ainsi qu'entre le public et les interprètes ; c'est à dire comment les uns chorégraphient les autres et vice versa.

### **Moyens mis en œuvre**

Cet atelier offrira une rencontre intense que seule la relation directe au·à la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, ce sera un complément de formation, un enrichissement de connaissances et d'expériences pour les danseur·ses professionnel·les.

Un suivi individuel des stagiaires est organisé par l'équipe pédagogique. L'Atelier de Paris définit avec eux-elles un parcours individualisé selon l'objectif professionnel de chacun·e. Beaucoup d'entre eux-elles sont également en demande d'informations et de conseils auxquels répond l'équipe de l'Atelier de Paris. Un centre de ressources constitué d'ouvrages et de films est à disposition des stagiaires et ils-elles ont accès au studio de danse avec tapis et au matériel hi-fi.

### **Insertion professionnelle**

Depuis sa création, l'Atelier de Paris œuvre pour l'insertion professionnelle des artistes-interprètes chorégraphiques en formation en créant la rencontre entre les artistes-interprètes

(potentiellement demandeur-ses d'emploi) et les artistes chorégraphiques (potentiellement employeurs). Il n'est pas rare qu'un-e chorégraphe recontacte un-e interprète à la suite d'une masterclass.

Si l'embauche n'est pas immédiate, la formation est une excellente préparation à une prochaine audition avec la compagnie, ou avec d'autres compagnies dont les inspirations artistiques ou techniques sont proches.

Parallèlement, l'Atelier de Paris développe d'autres actions susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle comme l'ouverture au public envisagée comme un moment de restitution au cours duquel les professionnel·les présent·es peuvent découvrir des danseur-ses ou les voir progresser dans une technique spécifique, ou évoluer dans un autre univers artistique.

## **Biographies**

**Xavier Le Roy** est titulaire d'un doctorat en biologie moléculaire de l'Université de Montpellier, France, et travaille en tant qu'artiste depuis 1991. Depuis 2018, il est professeur à l'Institut d'études théâtrales appliquées de Giessen (Allemagne). Il a été artiste en résidence au Podewil de Berlin (1996-2003), artiste associé au Centre Chorégraphique National de Montpellier (2007-2008), artiste en résidence au MIT Program in Art Culture and Technology (Cambridge, MA) (2010), et au Théâtre de la Cité Internationale, Paris (2012-2015). Ses œuvres expérimentales, sont motivées par : des nécessités de transformation, des questions sur la notion de mouvements et ce qu'ils produisent. Elles sont guidées par le désir de modifier nos compréhensions de dichotomies telles que : Humain/Non Humain, Sujet/Objet, Passif/Actif, Norma/Anormal, ..., et de faire coexister des êtres ou compréhensions du monde habituellement séparées par diverses normes et héritages. Ses dernières œuvres sont souvent développées pour les expositions, les musées ou d'autres espaces publics explorant la particularité des temps et espaces de ces lieux. L'intention est ainsi de créer des relations entre les spectateurs et les œuvres d'art vivant permettant de faire cohabiter une multitude de façons d'être ensemble.

**Scarlet Yu Mei Wah**, née à Hong Kong et vivant actuellement en Europe. En qualité d'artiste et mère, les pratiques de Yu Mei Wah privilégient les principes de durabilité et de coexistence. Elle s'est attachée à remettre en question les récits établis, en particulier sous forme d'incarnation/incorporation (=embodiment). Elle s'intéresse à l'aspect paradoxal de la mémoire, au système du patrimoine, à la dramaturgie de l'auto-narration, aux identités transformatrices, aux co-subjectivités dans l'autobiographie. Ses travaux en collaboration et en solo ont été présentés dans divers contextes, dans des musées, des galeries, des théâtres et des espaces publics. Yu a été membre du jury de Tanzplattform Allemagne 2018, directrice des répétitions de la compagnie Arts Fission, Singapour (2000-10). Responsable du programme théâtral de Skyhigh Creative Partners HK (2011-12). Artiste sélectionnée par ADAM (Taiwan) Artist Lab et Hombroich Summer Fellows 2017. En 2015, elle obtient un master en chorégraphie à la Hong Kong Academy for Performing Arts.

## Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Marie Bester – chargée des relations publiques et masterclasses

[masterclasses@atelierdeparis.org](mailto:masterclasses@atelierdeparis.org)

01 417 416 25

---

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :

---

ATELIER DE PARIS / Centre de développement chorégraphique national  
Cartoucherie · 2 route du Champ de Manoeuvre · 75012 Paris  
+33 (0)1 417 417 07 · atelierdeparis.org

Organisme de formation 11753208575 · Siret : 398 640 938 00021 · APE 90007Z · No TVA Intra. : FR29398640938